

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI**Numéro de l'emploi**

67PR0681 (4419)

Composante

UFR TERRE, ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITE

Nature de l'emploi

Professeur des universités (Article 51)

Implantation

Campus Jussieu

Sections CNU

67- Biologie des populations et écologie

PROFIL

Communication acoustique dans les systèmes de reproduction

TITRE ET RÉSUMÉ DU POSTE EN ANGLAIS

The professor will teach ecology, animal behaviour and biology at undergraduate and graduate levels. He/she will coordinate teaching programs on the campus. Research will be conducted in the unit iEES-Paris, within the team "Ecophysiology Evolution" and focus on acoustic communication and the evolution of reproductive systems in birds.

EURAXESS RESEARCH FIELDBiological Sciences
Communication, animal behaviour, bioacoustics**ENSEIGNEMENT****Filières de formation concernées**

Le (la) candidat(e) assurera des enseignements dans les Départements de Formation de l'UFR Terre, Environnement, Biodiversité.

Le (la) candidat(e) recruté(e) enseignera en L1 BGC, L2, L3 Licence du Vivant, et au niveau du Master SDUEE de l'UPMC.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Le (la) candidat(e) allouera une part conséquente de son investissement pédagogique au niveau de la Licence et contribuera à la rénovation de l'enseignement en biologie des organismes et en écologie au sein de l'Université Pierre et Marie Curie. Elle sera amenée à participer aux enseignements d'insertion professionnelle et aux ateliers de recherche encadrés. La personne recrutée devra également être force de proposition pour la mise en place de nouveaux modules dans le cadre du master Ecologie-Biodiversité-Evolution dont la maquette est aussi en cours d'élaboration. Ses enseignements porteront pour l'essentiel sur l'écologie évolutive, la communication animale, la biologie animale. Le (la) candidat(e) recruté(e) devra donc posséder de solides bases en Ecologie, en Ethologie, en Biologie et Physiologie Animale, et s'investir dans la réforme des enseignements de ces disciplines.

RECHERCHE

Le (la) candidat(e) développera sa recherche dans le laboratoire iEES-Paris, UMR 7618 au sein du département Ecologie Evolution dans l'équipe Ecophysiology Evolution.

CONTACTS

Recherche

Thibaud Monnin

thibaud.monnin@upmc.fr

Sandrine Meylan

sandrine.meylan@upmc.fr

Martine Maibèche

martine.maibeche@snv.jussieu.fr

Enseignement

Division d'Ecologie

Matthieu Molet

mathieu.molet@upmc.fr

Jérôme Mathieu

jerome.mathieu@upmc.fr

Division de Biologie Animale

Matthieu Dacher

matthieu.dacher@upmc.fr

Sébastien Duperron

sebastien.duperron@upmc.fr

CONSIGNES À RESPECTER OBLIGATOIREMENT POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'UPMC ayant opté pour un envoi dématérialisé des candidatures, il vous est demandé de suivre à la lettre les recommandations suivantes pour un traitement optimal de votre dossier.

L'enregistrement des candidatures se fait en deux étapes :

- **1^{ère} étape : du mardi 24 janvier 2017 à 10 heures au jeudi 23 février 2017 à 16 heures, heure de Paris**
ENREGISTREMENT de votre candidature sur l'application **GALAXIE** accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>
- **2^{ème} étape : du mardi 24 janvier 2017 à 10 heures au jeudi 23 février 2017 à minuit, heure de Paris**
ENREGISTREMENT ET DÉPÔT DES FICHIERS composant votre dossier de candidature, à l'adresse suivante : <http://concours.upmc.fr>

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015), **au format PDF** :

1. déclaration de candidature datée et signée, téléchargeable sur GALAXIE ;
2. pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
3. curriculum-vitæ (cf. article 10 au titre IV des arrêtés du 13 février 2015) ;
4. diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
5. rapport de soutenance ;
6. un exemplaire au moins des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV ;
7. en cas de candidature :
 - 7a) **au titre de la mutation** : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;
 - 7b) **au titre du détachement** : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visées à l'article 58-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
 - 7c) **au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification** : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ;
 - 7d) **au titre du 46-3** : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par la décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.
8. en cas de candidature à la mutation ou au détachement dans le cadre des dispositions prévues à l'article 9-3 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 :
 - 8a) **au titre du rapprochement de conjoint** : attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, avec :
 - si vous êtes mariés : une copie du livret de famille
 - si vous êtes pacsés : une attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou du certificat de grossesse
 - si vous êtes concubins : une photocopie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents
 - 8b) **au titre de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)** : document justifiant de votre qualité de BOE en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Vous trouverez toutes les informations relatives au recrutement des enseignants-chercheurs sur le site de l'UPMC à l'adresse web suivante, rubrique ACTUALITÉS : <http://www.upmc.fr>

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse concours.ec@upmc.fr.

AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA ACCEPTÉ